

11.07.2016 – 13:00 Uhr

## **Les ECA s'impliquent activement dans la protection contre la grêle / Une solution prometteuse : la transmission d'un signal par SRF Meteo aux dispositifs de commande des bâtiments en cas de grêle**

Berne (ots) -

En Suisse, le nouveau système innovant « Protection grêle - tout simplement automatique » protège les stores de la grêle. En cas de forte probabilité de grêle dans une région, SRF Meteo envoie un signal aux bâtiments menacés et équipés du système. Les stores remontent alors automatiquement et ne subissent ainsi aucun dommage. Au cours des prochaines années, des centaines de bâtiments dans toute la Suisse seront équipés du système. Cette perspective se vérifiera d'autant plus que les frais de mise à disposition du signal individuel pour le dispositif de commande sont entièrement payés par les établissements cantonaux d'assurance. Il est en effet dans l'intérêt de ces derniers de voir diminuer le nombre de dommages, qui atteignent actuellement des valeurs record surtout en été. Il est donc peu surprenant de constater que ces dernières années en Suisse, la grêle représente le danger naturel qui a causé les plus importants dommages aux bâtiments, suivie des crues et des tempêtes.

Les chaudes journées d'été ont leur revers de médaille : c'est aussi la saison où les orages et les averses de grêle se multiplient. Depuis l'an 2000, les dommages annuels aux bâtiments dus à la grêle ont déjà dépassé sept fois la limite des 60 millions de francs. Cela est dû aux modes de construction visant à économiser l'énergie, qui privilégient les grandes surfaces vitrées, nécessitant davantage d'éléments de protection solaire. Or, les matériaux de protection solaire sont fragiles et ils sont donc souvent endommagés par les éléments naturels.

Seule une petite partie de la population a conscience du fait que la grêle peut infliger d'énormes dégâts aux stores à lamelles. Les habitants d'un appartement ou d'une maison ont tendance à vouloir se protéger en cas de survenue d'un orage et grand nombre d'entre eux ferment donc instinctivement leurs stores à lamelles quand il vente ou grêle dehors. Mais cette réaction n'est pas la bonne : les stores sont rapidement endommagés, voire détruits, par la grêle. Par contre, les fenêtres et les cadres de fenêtres modernes derrière les stores sont aujourd'hui très robustes et peu vulnérables aux averses de grêle. Il faut donc remonter les stores en cas de grêle.

La grêle étant un phénomène naturel localisé qui dure généralement quelques minutes seulement, il est extrêmement important que le signal « Protection grêle - tout simplement automatique » soit transmis avec une grande exactitude géographique et sans délai. Pour que le système d'alerte puisse répondre à ces hautes exigences, les prévisions sont basées sur des calculs complexes et lourds, eux-mêmes basés sur des modèles météorologiques dont les données proviennent des radars, des éclairs et des stations météorologiques. Le système recourt en outre à des évaluations statistiques. Il calcule en tout plus de 714 millions de valeurs par jour, ce qui permet de faire une prévision grêle fiable toutes les 5 minutes. Et dans le meilleur des cas, les systèmes modernes de commande des stores sont capables de traiter le signal directement.

Contact:

Martin Jordi, responsable du département Prévention des dommages  
éléments naturels AEAI : téléphone 078 612 12 55, courriel :  
martin.jordi@vkf.ch.

Rolf Meier, service de presse AEAI : téléphone 031 320 22 82,  
courriel : rolf.meier@irv.ch.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003518/100790534> abgerufen werden.